



Le Tract

JUIN 2017

N° 268

Rédaction, Impression et Expédition : Marie-Claude RABANY & Guillaume SOUY

PRESIDENT

Pierre RABANY

☎ 06.45.32.94.01

VICE-PRESIDENT

Guillaume SOUY

☎ 06.86.86.23.23

VICE-PRESIDENT

(Grenoble)

Pierre-Henri BESSON

☎ 06.37.17.64.18

VICE-PRESIDENT

(Rétrovillette)

Philippe LACROIX

☎ 09.51.18.14.52

SECRETAIRE (Lyon)

Lionel BONNIN

☎ 09.52.15.75.98

SECRETAIRE adjointe

(Lyon)

Marie-Jo PROFOND

☎ 06.16.97.63.86

SECRETAIRE (Grenoble)

Raymond DELAUP

☎ 06.71.84.92.71

TRESORIER

Daniel DOUILLET

☎ 06.30.23.73.86

TRESORIER (Grenoble)

Dominique AUDREN

☎ 06.74.07.03.86

EDITORIAL



Bonjour à tous,

Par ces fortes chaleurs un peu de lecture à l'ombre d'un arbre ou au frais à côté de la clim. Le mois de mai a été bien rempli, de nombreuses manifestations ont vu la présence de la Traction Rhône Alpes.

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Babeth, la femme de Christian Simonetti. Le club lui présente ses sincères condoléances.

Bonnes vacances à tous.

Pierre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

10 Juin	Sortie à Parnans	PARNANS
11 Juin	Exposition voitures + repas	PELUSSIN (42)
16 Juin	Pique-nique Bords de Saône	FONTAINE SUR SAONE (69)
17 juin ANNULEE	Initiation à la pétanque + barbecue	CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69)
25 juin	Sortie bateau	STE COLOMBE (69)
JUIN	PAS DE REUNION	CHAMPAGNE AU Mt d'or (69)
30 Juin	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
JUILLET	PAS DE REUNION	CHAMPAGNE AU Mt D'OR (69)
JUILLET	PAS DE REUNION ?	GRENOBLE (38)
2 Juillet	Pique-nique Autorencard	SATHONAY (69)
AOUT	PAS DE REUNION	CHAMPAGNE AU Mt D'OR (69)
AOUT	PAS DE REUNION	GRENOBLE (38)
15 Septembre	Réunion dinatoire	CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69)
30 Septembre	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
20 Octobre	Réunion mensuelle préparation Epoqu'Auto	CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69)
27 Octobre	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)



DIVERTISSEMENT

- *J'ai postulé pour travailler dans un pressing et ils m'ont dit de repasser demain. Je ne sais pas comment faire (fer).*
- *Mieux vaut être une vraie croyante qu'une fausse septique.*
- *Un milliardaire change de Ferrari tous les jours et un SDF change de porche tous les soirs.*
- *J'ai l'intention de vivre éternellement, pour le moment, tout se passe comme prévu.*
- *Je me demande si à moyen terme, le changement climatique finira par avoir des conséquences irréversibles sur les pizzas 4 saisons.*
- *Quand un crocodile voit une femelle, il Lacoste.*
- *Que celui qui n'a jamais bu me jette la première bière.*
- *Il y a 40 ans, la SNCF présentait le TGV. Grande invention qui permettait aux voyageurs d'arriver plus vite en retard.*
- *Ma femme me traite comme un Dieu : elle oublie totalement mon existence sauf quand elle a besoin de moi.*
- *C'est en se plantant qu'on devient cultivé ...*
- *Soyez gentils avec vos enfants : ayez toujours à l'esprit que ce sont eux qui choisiront votre maison de retraite.*
- *Le mec qui a convaincu les aveugles de porter des lunettes de soleil est quand même un excellent commercial.*
- *A l'école, on apprend aux enfants le passé simple, ils feraient mieux de leur faire apprendre le futur compliqué.*

Aline

Sortie à Brulliolles le dimanche 9 avril 2017

Merci aux membres du club de la Traction Rhône-Alpes qui ont participé le 7 avril dernier à Auto Retro Brulliolles, ils ont contribué à la réussite de cette première manifestation.

Plus de 250 voitures ce jour-là, et la Traction Rhône-Alpes était le club le mieux représenté.

Vous pouvez voir une vidéo prise d'un drone et un diaporama sur le site :

<https://autoretrobrulliolles.jimdo.com/> Encore un grand merci à vous tous, et rendez-vous au 8 avril 2018.



Bernard H.



SORTIE AU LAC DES SAPINS le dimanche 30 avril 2017

Temps frais le matin qui est vite devenu caniculaire l'après-midi. Une dizaine de véhicules avait répondu présent pour cette sortie. Les promeneurs du Lac des Sapins ont pu admirer des modèles différents. Grâce à une panne d'électricité survenu au bon moment nous n'avons pas payé le parking. Nous avons pris la pluie sur le retour.



Pierre



Sortie Aiguebelette du 30 avril 2017

Que du soleil et de la chaleur pour cette sortie à Aiguebelette, imaginée et organisée par Hélène et Dominique Audren. 23 personnes (9 Lyonnais et 14 Grenoblois), 8 Tractions + 204 + Xantia. Dès 10h au rendez-vous du café-accueil à Chirens, nous avons déjà tous compris que nous partions pour une journée sympathique et conviviale. Tout au long d'un itinéraire choisi entre Isère et Savoie, nos organisateurs ont su nous faire découvrir un joli et agréable parcours au milieu de campagnes verdoyantes par le village de St Franc, avec au final, une magnifique vue plongeante sur le lac d'Aiguebelette. Le tour du lac fut vite bouclé pour nous diriger au restaurant "La Villa du Lac". Très bonne cuisine aux dires de tous. Sitôt le café bu, départ vers le "Musée de la machine à bois et des outils à mains", à Pont de Beauvoisin, cité du meuble, pour un intéressant saut dans le passé de nos ancêtres, travailleurs du début du siècle dernier. Notre guide a su nous faire passer sa passion du bois et de la fabrication de meubles « à l'ancienne » (et sa femme celle pour sa chienne... !). Une vidéo pour compléter notre culture générale, et c'est déjà l'heure de se séparer et de repartir chacun chez soi. Les bises et les poignées de mains accompagnent les « à très bientôt ». Merci encore à nos amis Hélène et Dominique pour cette charmante journée très décontractée. Claudine, Hervé, 30/04/2017, Journée Nationale des Véhicules d'Epoque.



Journée des commerçants le samedi 6 mai 2017

Le Président des commerçants m'a demandé de te transmettre ses remerciements pour la participation de Club de la Traction Rhône Alpes à la journée de samedi malgré le temps. Guillaume S.

Malgré le temps pluvieux et froid, nous nous sommes retrouvés quelques voitures du club à cette journée organisée par les commerçants de Champagne au Mont d'Or. Nous avons eu la visite de Patrick Verchère, député de la circonscription dont le père a roulé en Traction, DS et CX.

Nous avons pris l'apéritif chez les parents de Babeth épouse de Guillaume et avons admiré la Traction de Guillaume en restauration.



Pierre

Le mot des Grenoblois

Réunion du 26/05

Bonjour à tous, quatorze personnes ont répondu présentes à notre rendez-vous mensuel, compte-tenu des ponts c'est plutôt une bonne affluence.

Mais pour bon nombre de membres c'est tous les jours le pont.....

Un point sur les bourses et sorties à venir :

Le 04/06 bourse à St. Pierre de Chandieu.

Le 10/06 Parnans rendez-vous habituel, cette année environ 120 véhicules sont attendus (départ 7h1/2 de Tullins, en face de la boulangerie)

Le 10/06 il y aura aussi l'expo de Ponsonnas.

Le 11/06 la bourse de Pélussin(42) avec pour thème les véhicules utilitaires légers et poids lourds, militaires, pompiers, véhicules à chenilles.

La 17et18/06 bourse de Jarrie attention changement de lieu : Château de Beau Repos à Haute Jarrie.

Le 25/06 Biol ainsi que la sortie organisée par Alain : bateau et vélo électrique à St. Colombe.

Le 01/07 reconstitution d'un campement militaire Américain dans les jardins du château de Virieu avec expo de véhicules militaires et civils de l'époque.

Le 02/07 les Vieilles Soupapes et leurs expos biennale de Coublevie avec pour thème la route des vacances, animations, expo de photos, buvette.

Le vendredi 30/06 pour notre dernière réunion avant les vacances, nous vous proposons une soirée barbecue devant la salle. **Inscription indispensable auprès de Pierre Henri avant le 23/06.**

A toutes et tous bonne route et bonnes bourses. A très vite.

RAY.



Sortie Aiguebelette du 30 avril 2017

Que du soleil et de la chaleur pour cette sortie à Aiguebelette, imaginée et organisée par Hélène et Dominique Audren. 23 personnes (9 Lyonnais et 14 Grenoblois), 8 Tractions + 204 + Xantia. Dès 10h au rendez-vous du café-accueil à Chirens, nous avons déjà tous compris que nous partions pour une journée sympathique et conviviale. Tout au long d'un itinéraire choisi entre Isère et Savoie, nos organisateurs ont su nous faire découvrir un joli et agréable parcours au milieu de campagnes verdoyantes par le village de St Franc, avec au final, une magnifique vue plongeante sur le lac d'Aiguebelette. Le tour du lac fut vite bouclé pour nous diriger au restaurant "La Villa du Lac". Très bonne cuisine aux dires de tous. Sitôt le café bu, départ vers le "Musée de la machine à bois et des outils à mains", à Pont de Beauvoisin, cité du meuble, pour un intéressant saut dans le passé de nos ancêtres, travailleurs du début du siècle dernier. Notre guide a su nous faire passer sa passion du bois et de la fabrication de meubles « à l'ancienne » (et sa femme celle pour sa chienne... !). Une vidéo pour compléter notre culture générale, et c'est déjà l'heure de se séparer et de repartir chacun chez soi. Les bises et les poignées de mains accompagnent les « à très bientôt ». Merci encore

à nos amis Hélène et Dominique pour cette charmante journée très décontractée. *Claudine, Hervé, 30/04/2017, Journée Nationale des Véhicules d'Epoque.*



SORTIE AU LAC DES SAPINS le dimanche 30 avril 2017

Temps frais le matin qui est vite devenu caniculaire l'après-midi. Une dizaine de véhicules avait répondu présent pour cette sortie. Les promeneurs du Lac des Sapins ont pu admirer des modèles différents. Grâce à une panne d'électricité survenu au bon moment nous n'avons pas payé le parking. Nous avons pris la pluie sur le retour.



Pierre



SORTIE GRENOUILLES le dimanche 14 Mai 2017

Ce dimanche 14 mai, par une journée ensoleillée mais fraîche, nous étions 22 personnes et 11 voitures réunies chez Bernard HANNUS à Brullioles pour un petit déjeuner (café offert par Bernard et viennoiseries par le club).

Après cette collation, nous prenons la route vers St Priest La Roche où nous attend au relais du Château de St Priest La Roche un très copieux repas composé de très bonnes grenouilles évidemment.

A 15h, nous prenons le chemin du Château de La Roche qui se trouve en face le restaurant, au milieu de la Loire. Celui-ci qui date du XIIIème siècle était d'abord construit sur un rocher mais à la suite de la construction du barrage de Villerey en 1982, le niveau de La Loire monte considérablement et le Château se retrouve au milieu de l'eau et subit de multiples inondations dûes aux crues de la Loire, en conséquence de celles-ci, il n'y a aucun meuble d'origine à l'intérieur afin de limiter dégâts.

Nous sommes accueillis par Antoine notre guide qui nous fait découvrir ce Château en traversant les époques de salle en salle, du XIVème siècle à nos jours avec l'originalité que les murs s'animent avec des personnages qui viennent troubler la visite en conversant avec notre guide pour nous retracer l'historique de ce lieu.

Vers 17h30 nous reprenons la route du retour tous satisfaits de notre journée.

Lionel et Marie-Jo



Photos Marie-Claude



SORTIE PELUSSIN DU 11/06/2017

Sous une journée caniculaire ce dimanche 11 juin, 13 personnes et 6 voitures se sont retrouvées à Pelussin vers 10h30 à l'occasion d'une exposition de voitures anciennes, de véhicules anciens de pompier, de machines agricoles et engins de chantier, ainsi que dans une salle de la municipalité, de modélisme.

Après la visite du village, nous prenons la route en direction de la Croix de Montvieux pour le restaurant « Chez Marie » où nous attend un très bon repas.

Vers 15h, nous reprenons les voitures pour aller voir le Barrage du Dorlay qui est construit uniquement en pierres sauf côté (eau) où c'est du béton.

Puis nous poursuivons notre route vers le Col de l'Oeillon (1233m d'altitude). Au sommet, nous nous arrêtons pour admirer, du haut du Belvédère de Faucharat, le panorama sur la vallée, et nous reprenons le chemin du retour tous contents de cette bonne journée.

Marie-Jo





Photos Pierre

Rassemblement à COUBLEVIE le dimanche 2 juillet 2017

Vous avez la possibilité de vous inscrire directement sur notre site internet

<http://vsv.free.fr> ou d'utiliser ce bulletin d'inscription

EXPOSANT :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____, Ville : _____

Tél : _____ e-Mail : _____

Merci d'écrire très lisiblement afin que nous puissions vous recontacter facilement.

VÉHICULE(S) EXPOSÉ(S) :

Marque : _____ Modèle : _____ Année : _____

Marque : _____ Modèle : _____ Année : _____

ANIMATIONS (rayer les mentions inutiles) :

- Participation à la balade : **OUI NON**
- Participation au défilé d'élégance: **OUI NON**
- Véhicule(s) présenté(s) sur le thème « La route des vacances » : **OUI NON**

RESTAURATION :

La restauration est assurée par la maison d'enfants à caractère social « l'Étoile du Rachais » (maison qui accueille des jeunes en difficulté familiale, scolaire, mineurs étrangers) qui vous propose un plateau repas au tarif de 13 € par personne, boissons non comprises.

Menu : salade piémontaise – carottes rapées – rosette – rôti de porc – fromage – tarte aux pommes

Pour garantir la disponibilité des repas, il est impératif de les réserver et de les régler dès maintenant.

Je réserve _____ repas et je joins un chèque de _____ X 13 € = _____ € à l'ordre de « Vieilles Soupapes du Voironnais, Coublevie ».

Fait à : _____, le : _____ Signature: _____

Merci de **renvoyer** votre bulletin d'inscription accompagné, d'un chèque de caution de 10 € et le cas échéant, un chèque pour le règlement de vos repas (tous deux à l'ordre des VSV) avant le **20 juin 2017** à : **Francis Pyronnet, 15 rue des Castors, 38500 Voiron**

Votre chèque de caution vous sera rendu le jour de la manifestation. Renseignements auprès de Francis : 04 76 05 05 48 entre 10h et 20h00 ou par courriel (vsv@free.fr).

Les Vieilles Soupapes du Voironnais vous remercient de votre participation.



MUSEE HENRI MALARTRE
LYON - ROCHETAILLÉE SUR SAONE
AUTOS - MOTOS - CYCLES

L'immatriculation des automobiles est née à Lyon, dans le parc de la Tête d'Or.

C'est au grand historien lyonnais de l'automobile, Lucien LOREILLE, que revient le mérite de cette découverte :

le tout premier système d'immatriculation des automobiles au monde a été institué en 1900 par le Maire de Lyon, le Docteur GAILLETON, spécialement pour les voitures sans chevaux qui traversaient le parc de la Tête d'Or.

Chaque conducteur traversant le parc se voyait remettre par un garde, à son entrée, un gros numéro qu'il devait apposer à l'arrière de sa voiture et à restituer à sa sortie. Ce système permettait l'identification - et la verbalisation - des chauffeurs trop rapides ou dangereux, qui empoussiéraient ou faisaient courir des risques aux promeneurs.

Le 31 juillet de la même année, sur proposition du nouveau Maire, Victor AUGAGNEUR le Conseil Municipal décida que ce système s'appliquerait de façon permanente à toutes les voitures automobiles dont les propriétaires étaient domiciliés à Lyon, et de façon temporaire aux conducteurs non-lyonnais lors de leur passage en ville.

Bien que très impopulaires (la Presse parisienne, en particulier, fustigea abondamment les élus lyonnais à cette occasion), ces mesures furent étendues à toute la France par décret du Président de la République, Emile LOUBET, du 10 septembre 1901, instituant le premier système national d'immatriculation.

L'application en fut confiée aux Ingénieurs des Mines des 15 arrondissements ou régions minéralogiques de France (d'où l'appellation des « plaques minéralogiques »).

Le système français fit ensuite école en Italie, Belgique, Angleterre, etc... et fut progressivement étendu au monde entier.



Document fourni par Claude C. et Eric A.

Le 23 février 2017
JORF n°0046 du 23 février 2017

Texte n°5

Décret n° 2017-208 du 20 février 2017 relatif à la nomenclature des véhicules figurant à l'article R. 311-1 du code de la route et à la modification des règles relatives au contrôle technique des véhicules de collection

NOR: DEVR1623895D

ELI:<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/2/20/DEVR1623895D/jo/texte>

Alias: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/2/20/2017-208/jo/texte>

Publics concernés : propriétaires de véhicules soumis à contrôle technique et de véhicules de plus de trente ans d'âge.

Objet : introduction des catégories internationales de véhicules dans la partie du code de la route relative au contrôle technique de véhicules, modification de la définition des véhicules de collection et suppression du contrôle technique de certains véhicules présentant un caractère historique.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur au lendemain de sa publication.

Notice : le texte introduit les catégories internationales de véhicules dans la partie du code de la route relative au contrôle technique ; il modifie la définition des véhicules de collection et supprime le contrôle technique de certains véhicules présentant un caractère historique.

Références : les dispositions du code de la route, que le décret modifie, peuvent être consultées, dans leur version issue de cette modification, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre, Sur le rapport de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, Vu la directive 2014/45/UE du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 relative au contrôle technique périodique des véhicules à moteur et de leurs remorques et abrogeant la directive 2009/40/CE, notamment ses articles 2 et 3 ;

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 323-1, R. 311-1, R. 323-1 à R. 323-3, R. 323-6, R. 323-9 et R. 323.22 à R. 323-25 ;

Vu l'avis du groupe interministériel permanent de la sécurité routière en date du 29 septembre 2016 ;
Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu, Décrète :

Article 1

Le 6.3 de l'article R. 311-1 du code de la route est remplacé par les dispositions suivantes : « 6.3. Véhicule présentant un intérêt historique (véhicule dit de collection) : véhicule qui emplit l'ensemble des conditions suivantes :

« - il a été construit ou immatriculé pour la première fois il y a au moins trente ans ;

« - son type particulier, tel que défini par la législation pertinente de l'Union européenne ou nationale, n'est plus produit ;

« - il est préservé sur le plan historique et maintenu dans son état d'origine, et aucune modification essentielle n'a été apportée aux caractéristiques techniques de ses composants principaux ; ».

Article 2

L'article R. 323-3 du même code est complété par les dispositions suivantes :

« 3° Aux véhicules de collection dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes et dont la mise en circulation est antérieure au 1er janvier 1960 ; « 4° Aux véhicules de collection dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes. »

Article 3

Le II de l'article R. 323-6 du même code est remplacé par les dispositions suivantes :

« II. - Pour l'application du présent chapitre, sont considérés comme :

« 1° Véhicules légers, les véhicules dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, de catégorie M1 ou N1, à l'exception des véhicules tracteurs composant les ensembles de véhicules mentionnés au 7.3 de l'article R. 311-1 et des véhicules utilisés pour le transport de marchandises dangereuses ;

« 2° Véhicules lourds :

« a) Les véhicules de catégorie M2, M3, N2, N3, O3, O4 ;

« b) Les véhicules tracteurs composant les ensembles de véhicules mentionnés au 7.3 de l'article R. 311-1, quel que soit leur poids total autorisé en charge, et les véhicules utilisés pour le transport de marchandises dangereuses ;

« c) Les véhicules de catégorie M1 dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes. Pour ces véhicules, les périodicités de contrôle technique sont celles fixées à l'article R. 323-22. »

Article 4

Au premier alinéa de l'article R. 323-9 du même code, les mots : « et des installations auxiliaires » sont supprimés.

Article 5

L'intitulé de la section 3 du chapitre III du titre II du livre III de la partie réglementaire du même code est remplacé par l'intitulé suivant : « Dispositions applicables aux véhicules légers ».

Article 6

L'article R. 323-22 du même code est ainsi modifié :

1° Au I, les mots : « voitures particulières et les camionnettes » sont remplacés par les mots : « véhicules légers définis au II de l'article R. 323-6 » ;

2° Au II, le mot : « camionnettes » est remplacé par les mots : « véhicules légers de catégorie N1 » et les mots : « réalisé à partir du 1er janvier 1999 » sont supprimés.

Article 7

L'article R. 323-25 du même code est ainsi modifié :

1° Après le premier alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé : « Quel que soit leur poids total autorisé en charge, les véhicules tracteurs mentionnés au 7.3 de l'article R. 311-1 et les véhicules utilisés dans le transport de marchandises dangereuses sont soumis à un contrôle technique au plus tard un an après la date de leur première immatriculation. » ;

2° Le dernier alinéa est supprimé.

Article 8

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et le secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 20 février 2017.

Bernard Cazeneuve Par le Premier ministre :

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, Ségolène Royal Le secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche, Alain Vidalies

Texte fourni par Eric A.